

CHAMONIX-MONT-BLANC Le magazine de Chamonix et de sa vallée NOVEMBRE 2019



POURSUITE DE LA VOIE CYCLABLE DE LA VALLÉE

12-13

UNE ALIMENTATION DE QUALITÉ POUR NOS ENFANTS ET NOS AÎNÉS

LIVRAISON DE LA CENTRALE HYDROÉLECTRIQUE

DÉPOSE DE LA LIGNE HAUTE TENSION

RETOUR DE LA COUPE DU MONDE DE SKI

Retrouvez nos informations: www.chamonix.fr www.cc-valleedechamonixmb.fr et sur Facebook: Mairie de Chamonix-Mont-Blanc

Vallée de Chamonix-Mont-Blanc

HÔTEL DE VILLE

8h30 - 12h / 13h30 - 17h. Ouvert au public du lundi au vendredi Service population fermé le lundi matin et ouvert le samedi matin

Accueil 04 50 53 11 13

Urgence administrative 04 50 53 07 36

Urgence technique

04 50 53 75 29 Permanence mairie

06 24 33 66 10

72 heures N° Vert

0800345510 **MAIRIE ANNEXE ARGENTIÈRE**

04 50 54 03 06

DÉCHETTERIES

Bocher 04 50 54 45 13

Closy 04 50 54 68 94

ESPÁCE TAIRRAZ

04 50 55 53 93

MUSÉE ALPIN

04 50 53 25 93

MAISON MÉMOIRE PATRIMOINE

04 50 54 78 55

MÉDIATHÈQUE

04 50 53 34 82

CENTRE SPORTIF

RICHARD BOZON 04 50 53 09 07

patinoire 04 50 53 12 36

tennis/squash 04 50 53 28 40

POLICE MUNICIPALE

04 50 53 75 02 / 06 25 42 02 32

MJC 04 50 53 12 24

CLUB DES SPORTS

www.chamonixsport.com

Chamonix 04 50 53 11 57

Argentière 04 50 54 16 36

OFFICE DE TOURISME

www.chamonix.com

Chamonix 04 50 53 00 24 Argentière 04 50 54 02 14

GENDARMERIE Composez le 17

POMPIERS Composez le 18

PGHM 04 50 53 16 89

N° INTERNATIONAL DE SECOURS

Composez le 112

SAMU Composez le 15

HÔPITAL 04 50 53 84 00 PERMANENCES" INFO

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE"

Deux mercredis par mois

Rez-de-chaussée Mairie, 9h - 12h

PERMANENCES CONCILIATEUR

DE JUSTICE 1er et 3e jeudi du mois Maison de services au public, 14h - 17h

Directeur de la publication Éric Fournier, réalisation direction de la communication, maquette Cynthia Durand, photographies Antoine Benini, Jean-Marc Milhomme, Cynthia Durand & D. R., Impression Plancher sur papier PEFC

ÉDITO DU MAIRE

< Le sujet du climat est une priorité planétaire >



e bulletin intervient après une saison estivale qui aura été marquée par de nouveaux épisodes du réchauffement climatique.

Cette évolution du climat, nous pouvons la constater, année après année, où que nous nous trouvions, mais il est indéniable que les territoires de montagne en sont des lieux d'observation privilégiés.

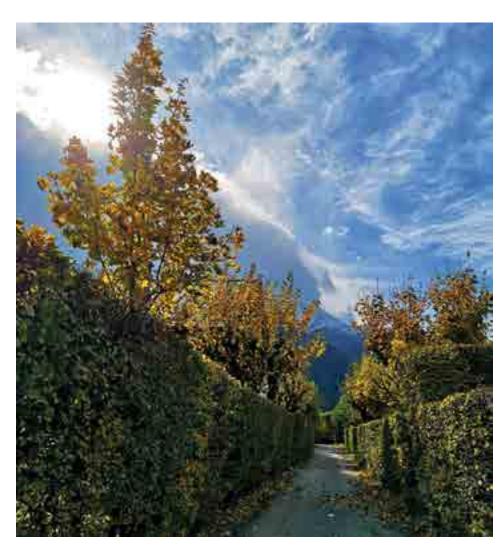
Il est aussi incontestable que ce sujet mérite la plus grande attention, car tout le monde est touché d'une manière ou d'une autre par ces évolutions.

La vallée de Chamonix développe déjà un certain nombre de démarches dans les deux directions principales à considérer : réduction de l'impact de nos activités sur l'environnement et le climat; adaptation à ce changement climatique.

Nul doute que ce sujet n'a pas fini d'être à l'ordre du jour de l'action publique, qu'elle soit locale, nationale ou internationale.

Rarement une priorité se sera imposée de manière aussi massive à l'ensemble de la planète et de ses acteurs : chacun devient en quelque sorte acteur du destin du monde!

Votre maire





PATRIMOINE

LA RENAISSANCE de l'Hôtel Couttet

L'Hôtel Couttet, construit au milieu du XIX^e siècle, constitue un établissement hôtelier emblématique de l'âge d'or de l'alpinisme. Après un siècle d'existence, il est transformé en préventorium après la seconde guerre mondiale, puis en centre de vacances en 1970.

Compte tenu de l'enjeu patrimonial de cet ensemble, la commune s'est portée acquéreur du bien - bâtiments et parc - en 1990.

Différents projets de rénovation ou de conversion ont été envisagés dans les années 2000.

Dans les années 2010, une étude est menée par un bailleur social missionné par la commune sur les conditions de conversion en immeuble d'habitation: les coûts d'opération ne permettaient malheureusement pas d'envisager la réalisation de logements à prix abordable (celui-ci ressortant alors entre 5 et 6000€/m² malgré une contribution déjà lourde de la collectivité à l'équilibre de l'opération).

Dans ces conditions, l'orientation vers une rénovation hôtelière est concrétisée en 2015/2016 avec le lancement d'une procédure d'appel à manifestation d'intérêt qui recueillait alors 11 candidatures.

Cette procédure a permis de confirmer l'intérêt de la démarche et de cette orientation.

En décembre 2017 est ainsi lancée une procédure formalisée d'appel à candidature pour une concession de service portant sur la réhabilitation de l'ensemble des bâtiments constituant l'ancien Hôtel Couttet, en vue de leur exploitation en projet hôtelier haut de gamme (5 étoiles).

Après deux séances de négociation, la candidature et le projet du groupe hôtelier PARIS INN (qui gère une trentaine d'hôtels de haut de gamme, notamment dans la région parisienne) ont été validés au conseil municipal d'octobre 2019. Le groupe obtient pour 50 ans, après requalification des bâtiments existants, la gestion d'un établissement hôtelier de cinquante chambres, qui nécessitera un investissement considérable évalué à 28 M d'euros.

Cette opération permet de répondre à six exigences fortes du territoire :

- C'est d'abord le troisième et dernier volet de restauration du secteur du Couttet après le parc Couttet reconfiguré en 2012/2013 et la maison de la Tournette convertie en maison des artistes en 2016.
- C'est aussi la fidélité à la vocation première du site, un retour aux sources en quelque sorte avec la perspective d'un établissement hôtelier de référence; le nom de « Grand Hôtel Couttet » a notamment été imposé.

- C'est une opération remarquable de conservation patrimoniale puisque les trois bâtiments historiques (Hôtel Couttet, Petit et Moyen Couttet) seront conservés dans leur enveloppe.
- C'est la traduction très nette du respect du site, concrétisée par la préservation du parc et de la Tour d'observation.
- C'est une opération qui procurera des revenus conséquents pour la commune, aspect non négligeable dans le contexte de réduction des ressources; une recette d'environ 300 000 euros par an de redevance à partir de la 5° année est ainsi programmée; sans oublier le fait qu'à l'issue du contrat de concession, le bien reviendra dans le patrimoine communal.
- C'est, enfin, un facteur important de contribution à l'offre touristique, puisque ce sera le 4° établissement classé 5 étoiles dans la vallée, qui correspond à un besoin identifié pour compléter l'offre d'hébergement du territoire.







Chamonix
se dote de
nouveaux
équipements >>>











12 & 13 octobre 2019
Les Rhodos chamoniards au Salon des Alpages des Diablerets (Suisse)

Chamonix
au plus près
de chacun









BRÈVES



DEMANDE DE PRIME DE VIE CHÈRE POUR LES FONCTIONNAIRES PUBLICS

Les différentes fonctions publiques, d'État, territoriale et hospitalière, connaissant de grandes difficultés pour recruter, le Maire de Chamonix a écrit au ministre de la fonction publique pour demander le bénéfice de la « prime de vie chère » pour les agents travaillant dans le département de la Haute-Savoie. Cette demande est fondée sur le constat objectif de la nécessité d'adapter les rémunérations à la réalité du coût de la vie locale.



La commune de Chamonix a décidé d'exercer son droit de préemption et d'acquérir un bâtiment situé 66, chemin des Cristalliers (entre la gare du Montenvers et le Biollay). Cette opération, économiquement viable, permet de maintenir dans leur logement les 13 familles qui en sont actuellement locataires, toutes résidentes principales de la commune. Le bailleur actuel avait annoncé sa volonté de céder ce bien, sans garantie à long terme de la destination de résidence principale des logements.







CHAMO'NUIT SANS RÉSERVATION LES VENDREDIS ET SAMEDIS POUR L'AUTOMNE

Nouveauté de cet automne : il n'est plus nécessaire de réserver le Chamo'nuit les vendredis et samedis. Il circule comme un bus régulier et tous les arrêts sont desservis. En revanche, vous devez continuer à le réserver pour les autres jours de la semaine au 04 50 53 05 55. Le trajet coûte 2€. Le Chamo'nuit circule de 20h50 à 23h50 entre Le Prarion et Argentière.



ARRIVÉE DU SÉJOUR TRANSFRONTALIER DE L'ESPACE MONT-BLANC À CHAMONIX

Pour la 9^e année, 48 jeunes venant de France, d'Italie et de Suisse ont randonné cet été autour du Mont-Blanc. Le 3e des 4 séjours proposés par l'Espace Mont-Blanc est parti en juillet de Pont-Sur-Trient (Suisse) pour arriver à Chamonix le 1er août en passant par les Cols de Salenton et du Brévent. Le groupe de jeunes et leurs deux accompagnateurs ont été accueillis autour d'un goûter à la mairie de Chamonix. Objectifs des séjours: appréhender les richesses et la diversité d'un environnement exceptionnel, partager des instants de vie inoubliables en compagnie de jeunes du territoire transfrontalier.



INSTALLATION DU COMITÉ PATRIMOINE

Dans la lignée des travaux préparatoires à la révision du Plan Local d'Urbanisme Chamoniard, un comité dédié à la thématique du patrimoine, notamment bâti, enjeu majeur du territoire, a été constitué et réuni le 16 septembre en mairie. Il est composé d'élus et d'acteurs reconnus : Architecte des Bâtiments de France, C.A.U.E., Fondation du Patrimoine, Association des Amis du Vieux Chamonix. Sa principale mission? Identifier les meilleurs outils pour assurer la préservation des éléments remarquables du patrimoine chamoniard et renforcer le volet patrimonial du futur P. L. U.

BRÈVES



MORT DE L'ARCHITECTE ROGER TAILLIBERT

Il aimait les courbes. L'architecte Roger Taillibert, auteur d'équipements sportifs et de loisirs à travers le monde, entre autres, du Stade olympique de Montréal et du Parc des Princes à Paris, mais aussi d'un ensemble de voûtes et de tours en béton au centre de Chamonix. est mort le 3 octobre 2019 à Paris, à l'âge de 93 ans. L'ensemble Taillibert, centre culturel et sportif construit à Chamonix dans les années 70, projet expérimental face au mont Blanc, fut à l'époque salué dans le monde de l'architecture et est aujourd'hui représentatif du patrimoine architectural du XXe siècle. La collectivité va redonner un second souffle à l'héritage de Taillibert avec la réhabilitation de la voûte I en espace culturel et convivial.

EXPOSITION EDMOND BAUDOIN AU TEMPLE

L'exposition « Héros, réfugiés, humains » de Baudoin a été présentée pendant tout l'été au Temple. De ses nombreux voyages aux quatre coins du monde, le dessinateur Baudoin rapporte des histoires. De passage à Chamonix en 2017, il avait été reçu par le pasteur Romain Gavache, « quelqu'un de bien » écrit-il. Il a mis en scène cette rencontre dans les premières pages de « Humain, la roya est un fleuve », un magnifique livre sur des parcours de migrants et de portraits de ceux qui les aident, écrit et dessiné avec Troubs et préfacé par J.M.G. Le Clézio.





LA MAIRIE DE CHAMONIX ET GRDF S'ASSOCIENT POUR LA TRANSITION ÉNERGETIQUE

La mairie de Chamonix et GRDF se sont associés pour proposer pendant une semaine, du 19 au 26 octobre 2019, un chalet showroom présentant différents types d'inserts, et mettre en avant les vertus du gaz. Opportunité pour les experts GRDF, l'ambassadrice « Air et énergie » de la Communauté de communes de la vallée de Chamonix et la conseillère « info énergie » de la collectivité de répondre à toutes les questions du public sur la rénovation énergétique.



POMPE À VÉLO DISPONIBLE DERRIÈRE LA MAIRIE

Une pompe à vélo est désormais disponible à côté des arceaux vélos installés derrière la mairie de Chamonix. Un outil bien utile et facile d'usage à disposition de tous. Cette pompe a été offerte à la collectivité par l'Agence Écomobilité. Elle récompense les actions des agents qui ont participé au Challenge mobilité organisé par la Région Auvergne Rhône-Alpes.

MONT BLANC LAB : CRÉER UN JARDIN EXPÉRIMENTAL

Le Mont Blanc Lab a rassemblé fin septembre pendant trois jours six équipes composées de scientifiques, architectes, paysagistes, designers, artistes... Objectif: créer un jardin éducatif expérimental dédié à la science dans le jardin de l'Observatoire du Mont-Blanc à Chamonix. Ce « marathon » créatif piloté par le CREA s'inscrit dans un projet porté par la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix de valorisation du patrimoine naturel et scientifique du territoire et de création d'un camp de base scientifique pour comprendre et anticiper les changements environnementaux en cours. Le projet est également soutenu par l'ADEME.





BRÈVES





CONFÉRENCE ALPBIONET À CHAMONIX

Élus, scientifiques, experts, responsables associatifs se sont réunis les 8 et 9 octobre pour la conférence finale du projet européen AlpBionet. Six pays de l'Arc Alpin, de la France à la Slovénie, ont été mobilisés pendant trois ans pour traiter des corridors écologiques, c'est à dire des zones de passage de la faune entre les territoires. Objectifs: Repérer puis protéger ou restaurer les zones de passages de la faune, contribuer à maintenir les populations animales sur le territoire en permettant l'accès aux zones d'alimentation, les échanges entre les populations (brassage génétique) et l'adaptation de la faune au changement climatique (modification des zones de présence).

DES JEUX POUR « LES PETITES CORDÉES »

Des jeux ont été installés cet automne dans la cour de la crèche de Chamonix « Les petites cordées ». Cabane de jeu, toboggan, bac à sable... spécialement adaptés pour les enfants de la crèche. Ils complètent les très nombreux jeux proposés aux enfants à Chamonix dans les crèches et les écoles, mais aussi dans l'ensemble des quartiers.

PORTES OUVERTES LE 10 OCTOBRE DE LA MAISON DE SERVICES AU PUBLIC

La Maison de services au public située au sein de la Maison Pour Tous regroupe les permanences de divers organismes tels que la Mission locale jeunes, l'Espace Saisonniers, la Caisse d'Assurance Retraite et Santé au Travail (Carsat), l'Agence départementale d'Informations sur le Logement (ADIL) mais aussi les permanences du Conciliateur de justice. L'ambition est de vous aiguiller dans vos démarches administratives, de vous aider à rédiger un courrier, à prendre un rendez-vous (si besoin, de vous créer une adresse mail), à constituer un dossier, à vous inscrire auprès d'un organisme public...

CARTE RÉSIDENT TUNNEL DU MONT-BLANC

Une carte résident TMB pour les résidents permanents de la vallée de Chamonix est mise en place à compter du 1er janvier 2020. Ce dispositif vise à faciliter l'accès au tunnel en offrant aux résidents permanents la possibilité de le traverser au tarif de la course simple de l'abonnement 20 passages (maximum de deux passages par jour). Il s'agit donc d'une simplification de la modalité de paiement. Les demandes de cartes TMB se font directement au GEIE-TMB par tous moyens sur présentation des éléments suivants : copies de la carte Viacham et d'une pièce d'identité, photo identité, adresse d'envoi de la carte. La carte résident est valable 1 an, renouvelable à la demande du détenteur.



DEUX NOUVELLES AIDES À DES COMMERCES DE PROXIMITÉ

Le comité ECOPROX, composé d'élus et de représentants des organismes concernés par la création ou la reprise d'entreprise (chambre de commerce, chambre de métiers, Initiative Faucigny Mont Blanc), a validé deux nouvelles demandes d'aide pour préserver la diversité du tissu commercial local et répondre aux attentes de la population permanente : MAKE-BELO, atelier de couture et création d'accessoires de mode aux Houches (aide de 2052,40€ pour un coût de travaux éligibles de 10 262€) et SPORT SPIRIT, commerce de détail, location, entretien, réparation d'articles de sports et de loisirs aux Houches (aide de 7 670€ pour un coût de travaux éligibles de 38 350€).



SUCCÈS DU SALON DE L'EMPLOI HÔTELIER

Organisé par Pôle Emploi en collaboration avec la mairie de Chamonix, le Salon de l'emploi hôtelier de Chamonix a réuni une centaine d'employeurs le vendredi 4 octobre 2019 qui ont accueilli plus de 500 candidats. Fort de sa bonne santé économique, l'attractivité de notre territoire va bien au-delà de la vallée et attire des profils très diversifiés de toute la France dans le domaine du tourisme. Le salon est l'opportunité pour les professionnels de rechercher de nouveaux talents conjuguant savoir-faire et savoir-être.



MOBILITÉS



POURSUITE DE LA VOIE CYCLABLE

de la vallée de Chamonix

Une piste cyclable a été récemment aménagée Promenade Marie Paradis entre la nouvelle passerelle cycles des Gaillands et la rue d'Entrèves. Cette portion est désormais définitivement achevée.

Il s'agit d'une piste cyclable en site propre, sécurisée par des glissières en bois, à la fois côté Arve et côté route. Cela veut dire qu'elle est interdite aux piétons, ces derniers devant emprunter le large trottoir situé de l'autre côté de la chaussée. Une signalétique est en place à cet effet.

Pour rappel, la piste cyclable de la vallée de Chamonix s'adapte aux terrains sur lesquels elle est réalisée. La piste cyclable de la Promenade Marie Paradis est exclusivement réservée aux cyclistes. Le statut de la piste entre les Bossons et les Gaillands est un espace partagé entre cyclistes et

piétons. Au cœur des Bossons, le Chemin Napoléon est partagé entre cyclistes, piétons et riverains qui doivent pouvoir accéder en voiture à leurs logements. À chaque site sa configuration.

L'ensemble des itinéraires ouverts sont déjà largement adoptés par de nombreux usagers confirmant ainsi l'engouement pour le vélo dans la vallée de Chamonix.







RENTRÉE SCOLAIRE 2019/2020

Restauration scolaire : produits bio et labellisés

Depuis des années, notre collectivité a fait le choix de la qualité et sa cuisine centrale propose aux enfants et aux aînés des repas équilibrés avec des produits frais, locaux et de saison.

60% de nos produits sont sous signes d'origine et de qualité : 28% de nos produits sont bios (le pain est bio et est fabriqué localement. Les pommes et les poires sont bio et de Haute-Savoie. Les produits laitiers, les pâtes, les fruits et légumes sont dans la mesure du possible bio, ainsi qu'une partie de l'épicerie) et 32 % sont des produits labellisés (viandes et volailles, fromages, fruits...).

Ainsi, la collectivité répond déjà largement aux objectifs de la loi EGALIM du 30 octobre 2018 qui fixe un objectif de 50% de produits de qualité dans la restauration collective au 1^{er} janvier 2022, 50% de produits bénéficiant de labels (label rouge, appellation d'origine, indication géographique, spécialité traditionnelle garantie,

fermier) ou issus des circuits courts et au moins 20% de produits issus de l'agriculture biologique.

La collectivité dépasse déjà largement les objectifs de la loi mais son ambition est d'aller encore plus loin. Elle se fixe un objectif potentiel de 100% de produits de qualité en 2022!

Afin de proposer une alimentation de qualité diversifiée et répondre aux souhaits d'une partie de la population locale, les restaurants scolaires proposent par ailleurs depuis l'an dernier un repas végétarien par semaine. Objectif: diversifier les protéines en incluant des protéines vegétales.

La loi Egalim encourage par ailleurs la lutte contre le gaspillage en autorisant la restauration collective à faire des dons alimentaires. La collectivité chamoniarde poursuivra la lutte déjà engagée contre le gaspillage en organisant notamment un système encore plus performant pour la réservation des repas. La collectivité envisage par ailleurs d'organiser le don de ses surplus aux personnes en difficulté.

La collectivité est également très en avance concernant une autre disposition de la loi, celle interdisant le plastique, à partir de 2025, pour les contenants alimentaires de cuisson, de réchauffe et de service, l'ambition étant de lutter contre le risque de contamination du contenu alimentaire. La collectivité répond déjà largement à ces obligations. Tous les plats pour le transport et le service sont en inox, les assiettes sont en porcelaine et les verres en verre. Nos carafes en plastique seront toutes

RENTRÉE SCOLAIRE 2019/2020

remplacées avant la fin de l'année par des pots en inox.

Pour le portage à domicile, les barquettes sont en cellulose recyclable.

Les récipients pour la soupe seront prochainement remplacés par des pots en verre.

ENGAGEMENT DANS UNE DÉMARCHE DE CERTIFICATION

La collectivité souhaite aller encore plus loin que l'application stricte de la loi en s'engageant dans une démarche de certification ECOCERT de sa cuisine et de ses restaurants. Cela lui permettra de structurer ses actions et de donner une meilleure lisibilité à son action vers une restauration de qualité. Le but est d'arriver progressivement à 100% de produits de qualité (fermier, label...) et de dépasser les 50% de bio dans les 2 ans à venir.

La volonté de la collectivité est de développer les produits locaux, de lutter efficacement contre le gaspillage en distribuant les surplus, de valoriser les déchets organiques en lien avec l'usine de méthanisation qui sera prochainement construite dans la vallée. La réussite de ce projet suppose l'implication de tous, celle du personnel qui sera formé et celle des enfants et de leurs parents.





CARTE D'IDENTITÉ DE LA CUISINE CENTRALE

- La cuisine centrale est située aux Pèlerins. Elle fait aujourd'hui l'objet d'une extension.
- 15 personnes travaillent à la cuisine. 22 agents de restauration et 57 animateurs travaillent dans l'ensemble des restaurants.
- Depuis 2017 un groupement d'achats avec la commune de Megève permet aux producteurs locaux d'avoir accès aux marchés publics.
- · La commune de Chamonix-Mont-Blanc prépare au quo-
- tidien des repas destinés à la fois à la restauration scolaire et à la petite enfance, mais aussi pour les personnes âgées : repas portés à domicile ou consommés à la salle de convivialité « Marie Paradis ».
- Chamonix produit 200 000 repas/an pour les quatre communes de la Vallée de Chamonix, 1300/jour en période scolaire.
- Budget annuel d'achat de denrées alimentaires de 480 000€.





ENVIRONNEMENT



LIVRAISON DE LA CENTRALE

hydroélectrique de Taconnaz

Débutés à l'été 2018, les travaux de construction de la centrale hydro-électrique de Taconnaz sont désormais terminés et la production peut commencer.

Les trois principaux chantiers: aménagement de la prise d'eau (à 1500 m d'altitude), création de la conduite forcée qui relie la prise d'eau à la centrale, construction et équipement de la centrale hydroélectrique, située en aval du paravalanche, en rive gauche du torrent, ont été réalisés sans incident majeur et les riverains ont été régulièrement informés du déroulement des travaux. Une ultime visite du chantier ayant été organisée le 22 août 2019.

La production moyenne de la centrale hydroélectrique une fois mise en service est évaluée à 12,5 Gwh, équivalant à la consommation de 4000 foyers (hors chauffage). Le coût global de l'opération est de 8,4 M d'euros.

Les communes des Houches et de Chamonix-Mont-Blanc ont contractualisé avec la société Voltalia pour la conception, la construction et l'exploitation d'une centrale hydroélectrique sur le torrent de Taconnaz qui sépare les deux communes. Les communes sont actionnaires de la société et l'hydroélectricité produite sera directement injectée dans le réseau local et commercialisée par la Régie électrique des Houches.

Cette opération rend compte de l'engagement concret du territoire pour assurer sa transition énergétique et développer localement les énergies renouvelables qui sont les moins impactantes pour l'environnement comme pour la santé.







ENVIRONNEMENT



DÉPOSE DE LA LIGNE HAUTE TENSION 63 000V

entre Chamonix et les Houches

Ce fut l'un des plus gros chantiers de France dans ce domaine. Débuté en mars 2018, l'enfouissement des lignes haute tension 63 000v qui s'étend sur 9 km entre Chamonix et Les Houches est désormais achevé.

Pilotés par la communauté de communes de la vallée de Chamonix et RTE, les travaux ont tout d'abord consisté dans la réalisation et la mise en service des tronçons souterrains puis dans la dépose de la ligne, pas moins de 32 pylônes et la ligne électrique aérienne elle-même.

Selon la nature du terrain, plusieurs techniques de dépose ont été utilisées: découpe du pylône à la base quand il était possible de le coucher dans un champ, découpage par petits bouts puis enlèvement à l'aide d'une grue, recours à l'hélicoptère quand aucune autre solution ne pouvait être trouvée.

Il faut remercier les riverains pour leur compréhension, le chantier ayant généré quelques contraintes, certains pylônes étant par ailleurs situés sur des terrains privés. Un dialogue permanent et des réunions publiques d'information ont été organisés par RTE.

Cet enfouissement a deux objectifs majeurs:

- La sécurisation du réseau permettant de garantir la continuité de l'alimentation de la vallée en électricité face aux aléas climatiques. Certains hivers ont montré que le risque avalancheux pouvait menacer la ligne électrique.
- Le renforcement de l'attrait touristique du territoire en agissant sur sa qualité paysagère.

Le coût global du projet est de près de 10 millions d'euros, avec 40% de participation des collectivités territoriales (Communauté de communes de la Vallée de Chamonix et Conseil départemental de la Haute-Savoie).







SERVICES À LA PERSONNE

SITUATION DF L'EHPAD

chamoniard

La crise du personnel subie par l'EHPAD (Établissement d'Hébergement de Personnes Âgées Dépendantes) de Chamonix cet été, fut l'occasion pour la collectivité de rappeler son implication dans le domaine de la santé, notamment de son action pour rendre possible la construction d'un EHPAD moderne au coeur de Chamonix: acquisition et mise à disposition des terrains, financement et prise en charge de la construction de l'établissement (10 M€).

Aussi de préciser que la gestion et l'exploitation de l'EHPAD avaient dès le départ été confiées par l'autorité sanitaire aux Hôpitaux du Pays du Mont-Blanc (HPMB), qui étaient titulaires exclusifs des autorisations d'exploitation de lits : aux 35 lits provenant de l'ancienne Maison Hélène Couttet, située rue Vallot, étaient venus s'ajouter 15 lits attribués en 2009. Et que la proposition de transfert de la gestion de l'EHPAD à la collectivité, aussi séduisante soit-elle, n'était pas de nature à résoudre la crise du recrutement du simple fait que la grille des rémunérations de la fonction publique territoriale était a priori encore moins attractive que celle de la fonction publique hospitalière.

La collectivité est très attentive et vigilante sur ce dossier. Elle s'attache à contribuer à la résolution de la crise subie par l'EHPAD et a engagé depuis début septembre un dialogue constructif avec les HPMB qui porte notamment sur les pistes suivantes : intervention d'agents communaux ou intercommunaux, sur la base du volontariat, sur des tâches ne relevant pas du médico-social: un agent a déjà répondu positivement et effectue des missions à temps partiel à l'EHPAD, • renforcement de l'attractivité en matière de recrutement par un accompagnement à l'accès au logement, · soutien à l'amélioration des conditions de travail en relayant la demande d'accès à la prime de vie

chère dont restent privés les agents travaillant dans le département de la Haute-Savoie,

• présence de la commune au sein du conseil de vie sociale relancé à sa demande, pour suivre et améliorer les conditions d'accueil des résidents au quotidien.

La mobilisation de tous les acteurs a permis de pourvoir tous les postes à ce jour.





Coer la value

AMÉNAGEMENT

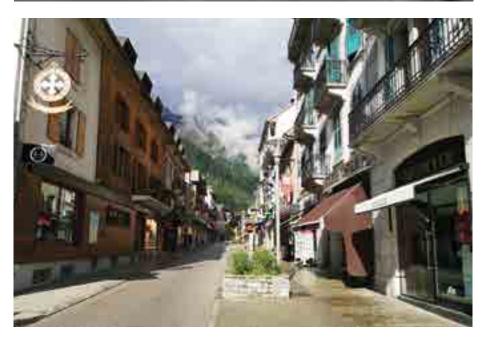
AMÉNAGEMENT DU CARREFOUR DES PRAZ

Le rond-point entre la Rue de la chapelle et la Route des Praz, situé aux abords du site de la Flégère, est en cours d'aménagement. Le nouveau carrefour est désaxé par rapport au précédent, l'objectif étant de fluidifier et de sécuriser les circulations, notamment celles des transports en commun. La position des moloks du quartier a par ailleurs été modifiée.

Les travaux débutés le 3 septembre 2019 devraient être terminés début décembre (durée prévisionnelle du chantier de trois mois). Les aménagements paysagers seront réalisés au printemps 2020.

Pendant les travaux, la circulation n'est pas coupée et le village des Praz est bien évidemment toujours accessible. L'arrêt de bus Praz - Flégère est déplacé devant la fontaine et devant la chapelle pour la Ligne 1, devant le parking et devant la chapelle pour la Ligne 2

parking et devant la chapelle pour la Ligne 2.



LANCEMENT D'UNE CONCERTATION SUR LA RÉVISION ALLÉGÉE DU RLP DE CHAMONIX

La Commune de Chamonix-Mont-Blanc est couverte par un règlement local de publicité (RLP). Ce document réglemente l'installation des enseignes, pré-enseignes et publicités sur le territoire de la Commune, en adaptant dans un sens plus restrictif les règles existantes dans le Code de l'Environnement.

Cette réglementation relative à la publicité, aux enseignes et préenseignes s'inscrit directement dans un objectif de protection du cadre de vie, afin de concilier la liberté d'affichage avec la protection de l'environnement et notamment du paysage, qu'il soit naturel ou bâti, urbain, péri-urbain ou rural.

Ce document date de 1999 et doit être révisé pour intégrer l'ensemble des dispositifs législatifs et réglementaires en vigueur. Par délibération du 25 juin 2019, le Conseil Communautaire a décidé de procéder à la révision « allégée » de ce document. Cette procédure s'accompagne d'une phase de concertation permettant à la population et aux professionnels de suivre et de participer à l'évolution du règlement.

Un registre destiné à recueillir vos observations est consultable depuis le 26 août 2019 à la Direction du Développement Durable du Territoire (3° étage de la Mairie), pendant les heures d'ouverture au public.

Dans le courant de l'automne, sont organisés un débat sur les orientations du projet de règlement et une réunion avec les professionnels, commerçants et associations.

Calendrier prévisionnel:

• Début 2020: arrêt du projet de règlement local de publicité (RLP). • Printemps 2020: enquête publique au cours de laquelle la population pourra faire part de ses observations. • 1er Juillet 2020: approbation du projet de RLP.



LOGEMENT & SERVICES À LA PERSONNE

LOGEMENTS ET CRÈCHE D'ARGENTIÈRE

en voie d'achèvement

Les travaux des logements et de la crèche d'Argentière, entamés en 2017 sur l'ex-plateforme SNCF, se terminent.

26 logements collectifs ont été construits. 14 en accession à la propriété via le Prêt Social Location Accession (PSLA) ont été livrés en octobre. 12 logements en « locatif aidé » sont en voie d'achèvement et seront livrés avant la fin de l'année. Enfin, 6 logements dans 3 pavillons jumelés en « accession à la propriété à prix maîtrisé » sont également presque achevés.

Par ailleurs, l'aménagement intérieur de la crèche municipale, située sur un vaste plateau au rez-de-chaussée du bâtiment accueillant les logements, est en cours. Les travaux devraient être terminés en décembre 2019. La nouvelle crèche d'Argentière ouvrira au cours du 1er trimestre 2020. D'une capacité de 22 berceaux, ce nouvel équipement pourra enfin permettre d'accueillir les nourrissons dès l'âge de 10 semaines.

Les réalisations sont de grande qualité : belles surfaces et grands balcons pour les appartements, vaste terrasse pour la crèche, matériaux nobles avec notamment des murs extérieurs en pierre maçonnés à la main. Les espaces proposés tant pour la crèche que pour les logements seront des lieux de vie très agréables à proximité immédiate de dessertes en transports en commun (bus et train) et avec une vue exceptionnelle sur le glacier d'Argentière et le massif.

Un espace de 200 m² sera consacré à l'accueil de professionnels de santé.

Le coût global de l'opération est de 6 380 000 €.



Vue d'un logement



Aménagement intérieur de la crèche



Logements à l'étage, crèche au rez-de-chaussée



CULTURE



RÉAMÉNAGEMENT DE L'ESPACE TAIRRAZ

en Musée des Cristaux des Alpes... et du Monde

Fermé depuis mi-août 2019, l'Espace Tairraz (situé sous le parking Saint Michel, au cœur de Chamonix) connaît cet automne un réaménagement complet qui nécessite d'importants travaux. À cette fin, nos équipes ont préalablement procédé à un déménagement des collections du Musée des Cristaux.

Le transfert de l'Espace alpinisme, prévu dans le Musée Alpin rénové, permet de récupérer des surfaces au profit d'un musée des cristaux plus ambitieux suite au legs de la collection minéralogique de Michel Jouty à la ville de Chamonix, et celui de la collection Ducarre au Club de minéralogie de Chamonix et des Alpes du Nord.

L'espace occupé par l'ancien Musée des Cristaux accueillera la minéralogie alpine, et évidemment du Mont-Blanc, localité riche en quartz et fluorites. L'espace qui présentait l'alpinisme accueillera la minéralogie des autres sites français et la minéralogie internationale.

Ce nouveau Musée des Cristaux du Mont-Blanc, des Alpes et du Monde permettra de tripler le nombre des pièces minéralogiques exposées, comprenant outre les cristaux, des gemmes et métaux natifs.

Le musée de Chamonix, dont l'ouverture est programmée au printemps 2020, se classera alors parmi les meilleurs musées minéralogiques nationaux.







Projet de façade



Projet de façade

SPORT

SPORT



AURÉLIEN DUCROZ, ENGAGÉ SUR LA TRANSAT JACQUES VABRE (LE HAVRE -SALVADOR DE BAHIA)

Chamonix-Mont-Blanc est fière d'apporter son soutien à Aurélien Ducroz dans son nouveau défi. Aurélien Ducroz est né et vit à Chamonix-Mont-Blanc. Skieur accompli, il est double Champion du Monde de free ride et a gagné 4 fois l'XTreme de Verbier.

Voyageur curieux, il nous fait partager, dans de magnifiques vidéos, ses aventures aux quatre coins du monde. Marin aguerri, il se consacre depuis des années à la course au large et s'inscrit désormais au départ des épreuves les plus réputées.

La ville de Chamonix-Mont-Blanc a toujours soutenu Aurélien dans l'ensemble de ses engagements. Elle est à nouveau à ses côtés en 2019 dans l'aventure de la Transat Jacques Vabre, qu'il partage avec le skipper Louis Duc, et nous sommes fiers qu'il porte notre marque du Havre à Salvador de Bahia. Toute la communauté chamoniarde souhaite bon vent à l'un de nos meilleurs ambassadeurs, de ceux qui depuis des années « ouvrent la voie ».

Aurélien Ducroz a rencontré le 3 octobre 2019 une cinquantaine d'élèves de CE2 et de CM1 de l'école du centre de Chamonix pour leur faire partager son aventure, présenter son bateau et donner des informations sur la vie à bord : comment obtenir la météo, définir la meilleure route et optimiser sa voilure, mais aussi comment se nourrir, gérer son sommeil et faire ses besoins. Les nombreuses questions des élèves étaient souvent pertinentes, certains ayant déjà pratiqué la voile. Une fois le départ donné, les élèves pourront suivre la course et en profiter pour étudier différentes matières telles que la géographie, les océans, les vents...

Aurélien a promis d'appeler les élèves depuis son bateau une fois en mer et bien évidemment de revenir en classe à l'issue de la course.

NOUVEAU REVÊTEMENT POUR LA SALLE COUBERTIN DU CENTRE SPORTIF DE CHAMONIX

La salle Coubertin du Centre sportif Richard Bozon bénéficie depuis cet automne d'un revêtement entièrement neuf aux qualités techniques exceptionnelles. Il repose sur une nouvelle structure bois/alvéolaire très amortissante. Il remplace un sol qui était fortement dégradé.

Cet équipement de haut niveau fait la joie de tous ceux qui ont déjà eu l'occasion de l'utiliser : des élèves de la cité scolaire aux joueurs du club de handball.





SPORT Religion Andrews

SPORT



SPORTS ET MONTAGNE POUR LES JEUNES : UNE PRIORITÉ. FORFAITS JEUNES ANNUELS EN VENTE

« Pass sports », « Montagne pour tous », « Génération montagne », « Pass scolaire »... Ces noms sont désormais familiers pour la jeunesse de la Vallée de Chamonix qui les plébiscite à chaque rentrée scolaire.

Les forfaits sont en vente depuis le 21 octobre 2019. Le souhait de la Communauté de communes de la Vallée de Chamonix est de faciliter les pratiques sportives des jeunes et de favoriser leur accès à la montagne. C'est un facteur important d'épanouissement et d'intégration.

À cette fin, il est important que le prix du forfait ne soit pas un frein à l'exercice des pratiques. La prise en charge par la collectivité d'une part importante du forfait et le partenariat fructueux avec la Compagnie du Mont-Blanc permettent de réduire de manière très significative la participation demandée aux familles et de proposer des tarifs très attractifs en faveur de notre jeunesse. Cette prise en charge représente pour la Communauté de communes de la Vallée de Chamonix une participation de plus de 100 000€.



LA COUPE DU MONDE DE SKI

Les 8 et 9 février 2020, la vallée de Chamonix Mont-Blanc sera à nouveau, en organisant des épreuves de slalom et de géant parallèle, l'une des grandes étapes de la Coupe du Monde de ski et va revenir ainsi dans le cercle très fermé des stations organisatrices de compétitions internationales.

Pour assurer la préservation du Kandahar dans le calendrier de la coupe du monde, des travaux ont été nécessaires. Ils ont débuté en avril 2019 et s'achèvent cet automne. Ils ont permis l'agrandissement de la raquette, l'aménagement de l'aire d'arrivée, l'élargissement de la piste en partie basse, le prolongement du pont skieur... Des structures adaptées permettent désormais un accueil privilégié des compétiteurs et des équipes, des partenaires, des journalistes mais aussi du public, le kandahar étant un événement festif et populaire qui peut accueillir jusqu'à 30 000 personnes.

Le retour du Kandahar est une reconnaissance méritée des capacités de notre territoire à organiser de grands rendez-vous mondiaux et une immense satisfaction pour l'ensemble des acteurs sportifs et des forces vives de notre vallée.

La Coupe du monde de ski « Kandahar », événement sportif emblématique, instrument déterminant de l'attractivité touristique du territoire alpin français, fait partie de la culture chamoniarde. Nous y sommes viscéralement attachés. Elle apporte un éclairage hors du commun sur notre positionnement ski et sur son excellence. Elle valorise également, grâce à l'incroyable exposition médiatique dont elle fait l'objet dans le monde entier, notre environnement naturel exceptionnel avec notamment des panoramas fantastiques sur le mont Blanc.





EXPRESSION POLITIQUE

La Tribune de la liste « Ensemble, vivons Chamonix »



BILAN DE NOS EXPÉRIENCES D'ÉLUS

Nous avions fait le choix dès le début d'alterner et de permettre à l'ensemble de notre groupe de siéger au conseil chacun son tour. En amont nous préparons chaque conseil ensemble, cela nous a permis d'avoir une vision globale. Nous profitons de cette dernière tribune pour remercier nos électeurs et témoigner de nos expériences:

Xavier Chappaz: Cela a été une belle expérience humaine et je remercie celles et ceux qui se sont engagés pour « Ensemble Vivons Chamonix ». Merci aux électrices et électeurs qui nous ont vus digne d'occuper cette fonction. Notre engagement, notre bonne volonté et nos convictions ont dû faire face aux manœuvres politiques et au mépris. Il n'y aucun débat au conseil municipal, notre collectivité en aurait bien besoin.

Isabelle Matillat: Ce fut une expérience très enrichissante mais frustrante car on ne peut être partout et maîtriser tous les sujets. Malgré notre bonne volonté notre minorité est tenue à l'écart de bien des décisions et dossiers. Le bureau exécutif auquel on ne participe jamais œuvre de son côté en vase clos. Je suis perplexe quant aux longues durées des Délégations de Services Publics qui lient la commune pendant des décennies et engagent donc les futurs élus sur de multiples projets qui avec les changements climatiques, la rapidité et l'évolution des nouvelles technologies risquent fort d'être hors sujet dans quelques années... Quelle vision la majorité en place souhaite t'elle pour l'avenir de Chamonix?

Flore Marchisio: Mon passage au sein du conseil municipal, restera pour moi une expérience aux sentiments partagés.

Tout d'abord la fierté de faire partie d' « Ensemble Vivons Chamonix » un mouvement novateur, participatif et ouvert. Mais cependant un sentiment de frustration également, pour des demandes faites auprès des élus de la majorité, restées sans réponses pour participer à un groupe de travail... Je déplore aussi l'ambiance tendue des conseils municipaux, la hardiesse avec laquelle on nous empresse de valider les points à l'ordre du jour, les petites remarques assassines qui ne sont pas toujours justifiées. L'idéal de notre groupe, c'était d'être une force de proposition et pas seulement une entité d'opposition comme on s'obstine trop souvent à nous réduire. Nous avions des idées novatrices pour notre vallée trop souvent balayées d'un revers de la main, simplement parce qu'elles n'émanent pas du bon côté de l'assemblée.

Hélène Le Solleuz: Personnellement je retiens de mon passage au sein du conseil municipal pendant 2 années une perpétuelle méfiance du Chef à mon égard se traduisant par le fait d'être rabrouée (par le Maire donc!) à la moindre prise de parole ce qui animait le conseil mais ne faisait hélas pas avancer le débat d'idées ce qui est profondément regrettable puisque précisément pour moi le Conseil municipal est (ou doit être ni plus ni moins) la forme actuelle (moderne?) de l'arbre à palabres!

Vincent Orgeolet: Il est clair que les commissions ne servent qu'à renforcer les décisions prises en amont par Monsieur le Maire et son bureau exécutif... et que lorsqu'une commission ne valide pas un projet cela n'a aucune conséquence sur leur choix! Il est arrivé que le résultat du vote ne convienne pas à l'élu président de séance car celui-ci se heurtait à une trop forte opposition. Mais quelques temps après le projet fut représenté comme si il ne l'avait jamais été dans

le but de profiter d'une nouvelle disposition des membres présents. Je me demande si durant ces cinq dernières années la municipalité a réellement préparé l'avenir ? Ou a t'elle fait plus du clientélisme et du « green washing » pour ce donner bonne conscience!

Igor Michel: Mon passage au conseil municipal est très intéressant car il me permet de comprendre le mécanisme d'une mairie mais frustrant car j'ai le sentiment que l'opposition est peu écoutée. Ma plus grande déception concerne l'écologie qui est un sujet insuffisamment développé outre une piste cyclable, certains mulets, des voitures de fonctions électriques et les matériels électroportatifs. Je regrette le manque de projets innovants. Je suis très fière de participer à la vie locale et de partager cette très belle expérience au sein d'« Ensemble Vivons Chamonix ».

David Autheman: Une occasion de donner la parole aux citoyens... « La situation à l'EHPAD est tout simplement urgente et catastrophique. Nous subissons le manque de personnel depuis des mois déjà, mais ces derniers temps il est encore plus présent. Nous sommes livrées à nousmêmes sans cadre depuis le mois de mai. Chaque jour, des soignants ou des ASH absents, ce qui compromets notre travail, ainsi que nos soins. La situation n'inquiète pas nos directeurs. On essave de se débrouiller par nous-mêmes et tant que « ça tourne » ils ne font rien. Nous avons laissé le côté social de notre travail, ce qui nous pèse beaucoup, mais maintenant nous délaissons certains soins pourtant essentiels au bien-être de nos résidents... ».

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES



TORFOU Robin 30/06
BERNARDINI COLOMBANI Faustine 03/07
VERRIER BROCHET Gabriel 05/07
BRAVARD Lucile 08/07
BÎR Alessia 16/07
DUNTON Dylan 17/07
ROUIGHI MACKENZIE Emy 19/07
NORMAND Roxane 21/07
ACTON Mina 23/07
LOUISON JARDON llyah 23/07
CALLOW Ana 24/07
COGHLAN Arianna 24/07
GRIFFITH James 24/07
MERLET Emma 25/07
ROUZIER Léandre 27/07

CANOVA Lena 05/08 SOUCHON Naëlle 07/08 FAROUIL Domitille 15/08 SMART Abigail 16/08 DELGADO MORENO Chloe 20/08 MILLET COMPOIS Isia 23/08 MILES Matylda 26/08 THOMASSET Angèle 11/09 MANUEL Titouan 12/09 HAREL MAGRO Noah 21/09 HADII Maïssane 05/10 TOUZALIN Noah 07/10 PONS Victor 11/10 POLETTI ADAM Noah 13/10 LANCTOT RIERA Leandro 15/10 WOOLSTON WISE Ethan 17/10 MARIN Charles 19/10 FOURNY FROSIO Nolhan 20/10

MARIAGES



COMBREMONT Augustin & POST Sophie 05/07 RING James & GIUDICI India 11/07 PROVOOST Charley & SHCHERBININA Yuliya 13/07 RUBAT Thomas & CACHAT Elodie 19/07 CAYREL Alexandre & HALLY Iona 20/07 CHEVALLIER Renaud & GARNIER Caroline 10/08 CHAUVET Eline & PIAT Quentin 13/08
FOURNIER Elie & BOLLATI Léa 07/09
VALETTE Romain & AMADEÏ Anaïs 14/09
MICHEL Jacques & CAILLETON
Bérénice 21/09
GRIFFITHS Kelly & TAYLOR
Benjamin 27/09
BENNA Pauline & SCHROPFF David 28/09
BEAUFOUR Laurent & PHILIPPE
Isabelle 05/10
LUCAS Marc & LITNHOUVONG Julie 12/10
ELEKES Virginie & ROMERO Elie 12/10

DÉCÈS



MOVIK Magnus 26/06 ARIZZI née COUTTET Daisy 08/07 **DUPERTHUY Yves 12/07** MANTERO Giovanni 13/07 COUTTET Johan Alexis 16/07 PAYOT née BLANCHOZ Suzette 16/07 MEINARD née MARET Marie 17/07 UCHINO Motohiro 20/07 FANTINATO née MARANGONI Elisa 23/07 PORTHAULT née COURCELLE Paulette 24/07 FOLLIGUET née MERMOUD Ginette 25/07 FONTAINE Jean 26/07 TOUMI Sonia 28/07 LINTILHAC née MANGIN Sabine 30/07 MUNCH Jacques 02/08 HIBON Bruno 02/08 RAVANEL Louis 02/08 GUBSER Steven 03/08 CRAPOULET née DUFRESNE Esther 04/08 PARISI Giuditta 08/08 GAVARD née RICHIER Yvonne 08/08

DE OLIVEIRA FREITAS Manuel 09/08 HOTTEGINDRE née ORSET Germaine 09/08 ARMSTRONG Matthew 11/08 MAZEIKA Vytautas 13/08 CHARLES-MANGEON Claude 17/08 BERTOLINO Jean-Claude 20/08 DÉVOUASSOUX née RAVANEL Marie 22/08 MOSCA Robert 26/08 ALEKSANDROV Emil 26/08 VEYROND Joseph 29/08 MAFFIOLI née LOVAT Lucienne 31/08 PASTORE Etienne 13/09 GRASSOTTI née FAVERO Libera 17/09 TISSERAND Jeanne 22/09 FRANCIOLI née MARANGONI Esther 22/09 MANCINI née DIAZ-MORENO Conception 01/10 BILOT Jean-Basile 04/10 PELLOUX née COURVOISIER Alice 09/10 SQUINABOL née BOURGEOIS Marie-Louise 22/10 **BOUVOT Claude 23/10** OURIET née MAGGIORI Jeannine 24/10 BOZON François 24/10

Vous souhaitez connaître l'actualité de votre ville ?

FACEBOOK

Rejoignez les pages facebook de la mairie de Chamonix et de la vallée de Chamonix-Mont-Blanc, faites-les connaître, partagez-les avec vos amis!

Vous y trouvez des informations sur les principales actions menées dans les domaines de l'environnement, des transports, du logement, du sport, de la culture... du scolaire, de la jeunesse et des séniors... sur les constructions et les travaux en cours, sur l'événementiel, sur les résultats des athlètes du Team Chamonix, sur les opérations spéciales... découvrez ces pages, likez-les, commentezles, partagez-les! Ces pages sont vos pages! Elles sont un espace d'échange avec les résidents, avec tous ceux qui aiment Chamonix. Nous comptons sur vous pour les faire vivre. Devenez ambassadeur de la vallée de Chamonix!

NEWSLETTERS

Abonnez-vous aux newsletters www.chamonix.fr

- Actualités
- Agenda événementiel
- Conseil municipal
- Restauration municipale

SITES INTERNET Retrouvez-nous sur internet

www.chamonix.fr www.cc-valleedechamonixmb.fr

CANDAHAR MENTARIAN CONTRACTOR OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY

COUPE DU MONDE DE SKI

SLALOM &
GÉANT PARALLÈLE



8|9 FEV 2020 CHAMONIX MONT-BLANC LES HOUCHES



CHAMONIX-MONT-BLANC

chamonixworldcup.com